

LE PUBLICISTE.

TRIDI 3 Pluviôse, an VII.



Audience publique donnée par le grand-seigneur à l'ambassadeur d'Angleterre. — Détails de ce qui s'est passé à Rome pendant le séjour des Napolitains. — Proclamation du général de division Serrurier en entrant sur le territoire du grand duc de Toscane et de la république de Lucques. — Détails sur l'évacuation de Livourne par les Napolitains. — Nouvelles diverses.

Le prix de la souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des demi-feuilles qui paroissent aussitôt qu'il y a assez de matières pour les remplir.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

TURQUIE.

De Constantinople, le 20 frimaire.

Spencer Smith, ambassadeur de S. M. Britannique, eut le 11 de ce mois son audience publique du grand-visir. Le 15, il fut admis à celle du grand-seigneur; elle eut lieu avec tout le cérémonial usité à la Porte. Dans son discours, l'ambassadeur a rappelé les anciens traités qui tiennent l'Angleterre à la Porte; il s'est félicité d'une circonstance qui va resserrer encore ces engagements. Sa hauteesse a répondu dans les termes les plus affectueux, & a assuré M. Spencer Smith qu'elle coopérerait de toutes ses forces au succès des entreprises qui ont motivé les nouvelles liaisons formées entre les deux puissances.

Après le repas qui se donne dans le divan, avant l'audience du sultan, & où le ministre mange avec le grand-visir, on sert, contre l'usage, le café. Le grand-seigneur a également donné un témoignage d'amitié plus intime, en prenant lui-même, des mains du grand-visir, la lettre du roi d'Angleterre qu'il est du cérémonial usité que ce ministre pose simplement à la gauche du trône de S. H.

La Porte n'a reçu jusqu'à ce moment aucune nouvelle officielle des événemens qui ont dû succéder à l'insurrection du Caire.

On attend incessamment une escadre anglaise sous les ordres de sir Sidney Smith.

ITALIE.

Extrait d'une lettre de Rome, du 10 nivose.

La liberté de Rome n'a eu qu'un interregne de seize jours. Voici en abrégé l'histoire de ce qui s'est passé dans cet intervalle. Le 7 frimaire, les troupes françaises se retirèrent tranquillement par la porte du Peuple, tandis que les Napolitains entroient par celle de Saint-Jean. La dernière classe du peuple, trompée par l'espérance de voir bientôt renaître l'abondance, alla au-devant de ces derniers & fit des démonstrations de joie.

Le roi de Naples fut applaudi à son entrée. Il avoit

fait publier, avant son arrivée, un édit daté du camp de San-Germano, par lequel il annonçoit au peuple qu'il nageroit bientôt dans l'abondance; mais l'effet ne répondit pas aux promesses. Les troupes napolitaines épuisèrent bientôt le peu de vivres qui restoit, & le peuple manqua de pain. S. M. fit arrêter tous ceux qui étoient indiqués par les émissaires ou par les partisans de l'ancien gouvernement. Les soldats napolitains & la multitude en massacrèrent une cinquantaine dans les rues. Aux armes de la république romaine, on substitua d'abord celles du Pape; mais il y eut contre-ordre, & on mit à la place celle du roi de Naples.

Le 13 frimaire, il y eut une alarme. On fit mettre en arme cette partie de la garde urbaine qui avoit voulu suivre le chevalier Valentini. On arma de piques, de pistolets, &c. la populace des quartiers de Transtevere & de Monti. Cette troupe réunie aux Napolitains se porta d'abord vers Ponte-Molle: elle menaça ensuite le château Saint-Ange; mais deux coups de canons suffirent pour l'écartier. Le roi & toute sa suite s'étoient disposés à partir; les voitures étoient prêtes. Le gouvernement provisoire publia cependant deux proclamations pour assurer le peuple qu'il n'y avoit aucun sujet d'alarmes, & que l'invincible armée du roi libérateur protégeoit la ville.

Le 15, mg^r d'Osseri, vice-gérant de Rome, fit publier une invitation pour célébrer un triduo en l'honneur de l'immaculée conception, comme la meilleure manière de rendre grâces à Dieu de la délivrance de Rome. Le commandant de la garde urbaine fit une proclamation par laquelle il engageoit les fidèles romains à s'enrôler dans les troupes napolitaines; mais personne ne se présenta. Les Napolitains avoient déjà reçu plusieurs échecs, & on apprit bientôt leurs défaites à Terni, à Fermo, à Civita-Castellana, à Otricoli, &c. Le roi ne se crut plus en sûreté à Rome, & annonça, par une notification du 17, qu'il alloit mettre son quartier-général à Albano, afin qu'il soit plus à portée de défendre la ville.

Le 19, on fit partir les équipages de l'armée, & le 23 les Napolitains avoient entièrement évacué Rome. Le commissaire de guerre Malville & le commandant de la garde urbaine, le chevalier Valentin, publièrent des proclamations pour maintenir le bon ordre dans la ville. Les grands édiles reprirent aussitôt leurs fonctions, & firent les dispositions pour empêcher que Rome ne fût livrée à l'anarchie. On ignoroit alors l'état des armées. Mais le lendemain on sut que les Français étoient sous les murs de la ville. Aussi-tôt le drapeau tricolore fut arboré dans l'académie

de France. Les grands édiles nommerent un nouveau commandant de la garde nationale, & prirent les plus sages mesures pour assurer la tranquillité & les subsistances de la ville. Le commandant du château Saint-Ange, Valterre, prit provisoirement le commandement de Rome, où l'avant-garde de l'armée française entra le même jour. Les proclamations du général Championnet annoncerent que la république romaine étoit délivrée de son ennemi, & acheverent de ranimer la confiance des amis de la liberté.

Du 15 nivose. — L'armée française est toute entière sur le territoire napolitain, & occupe les hauteurs qui avoisinent Capoue. Elle ne sera pas arrêtée par les délices de cette ville jadis fameuse; mais elle l'a été dans sa marche victorieuse par les mauvais chemins. Elle sera sans doute bientôt à Naples, où l'on est dans la plus vive consternation. On y a fait prendre les armes aux Lazzaroni; mais malgré leur nombre & leur grossière affection pour le roi, le trône de Ferdinand est bien chancelant, s'il n'a pas d'autres appuis.

On nous annonce l'arrivée prochaine du citoyen Dubreton, qui remplace le citoyen Arcambal comme commissaire-ordonnateur à l'armée de Rome.

De Modene, le 12 nivose.

Proclamation du général de division Serrurier, commandant un corps de troupes françaises, à leur entrée dans les états du grand-duc de Toscane et de la république de Lucques.

Le général en chef de l'armée française m'ordonne d'entrer dans les états du grand-duc de Toscane, non pour y porter la guerre, mais pour en chasser les Napolitains & les Anglais, qui s'y sont établis contre la foi des traités. J'y défendrai les personnes & les propriétés; la forme du gouvernement y sera maintenue, & la religion respectée; que le grand-duc de Toscane éloigne de lui toute influence ennemie, & il pourra rester tranquille dans ses états.

Lucquois, je vous le répète, je ne viens pas pour détruire les gouvernemens; vos personnes, vos propriétés, votre religion seront respectées; mais, au reste, la conduite de votre gouvernement réglera la mienne.

Au quartier-général de Modene, le 8 nivose an 7.

Signé, SERRURIER.

De Livourne, le 15 nivose.

Le 11 nivose, on annonça qu'une colonne de troupes françaises, commandée par le général Serrurier, étoit entrée sur le territoire toscan, & se dirigeoit sur Livourne. Le soir même, le général napolitain fut à Pise où se trouvoit la cour de Toscane, il en revint à minuit. Le lendemain matin, la garnison commença quelques préparatifs de défense qui répandirent l'alarme parmi les habitans. Chacun se dispoisoit à quitter une ville que le délire napolitain alloit livrer aux calamités d'un siège, quand heureusement vers le soir parut une notification du général napolitain, qui annonçoit que, déferant aux vives intimations du grand-duc, la place alloit être évacuée, & les dispositions se firent en conséquence. Manfredini avoit été joindre le général Serrurier.

Le 13, en apprit que les Français avoient ralenti leur marche. Le soir on sut qu'ils avoient consenti à abandonner la Toscane, dès que les napolitains auroient évacué Livourne, & que le port ne seroit plus bloqué.

Hier 14, on fit circuler une copie de la note ministérielle, communiquée à tous les agens diplomatiques auprès de la cour, & portant à-peu-près ces paroles remarquables « La paix de l'empereur & de l'empire avec la république française étant conclue, la neutralité de la Toscane est garantie par les parties contractantes ».

Il falloit cette leçon frappante au peu ple toscan pour désabuser sur le compte des Anglais. Il reconnoit bien présent que ce sont eux qui ont mis la Toscane sur le penchant de l'abîme. Et les Napolitains... ! il falloit entendre ici les officiers & soldats : *Maladetta l'amina Nelson*, s'écrioient-ils, même après leur débarquement. Il faut voir de quelle manière ils désertent pour aller joindre les Français.

Ces jours-ci, les postes entiers des deux portes de la ville se sont enfuis. Ce matin, on n'a ouvert les portes de la ville qu'à neuf heures, pour obvier aux désertions partielles qui se multiplioient. Les soldats s'adressoient toutes les cocardes françaises qu'ils rencontroient dans la ville, pour obtenir la grace d'être sous la protection de la république.

Les suisses sur-tout qui se trouvent dans le régiment de la reine, ne peuvent supporter l'ignominie de l'uniforme napolitain. Souvent de factionnaires, en voyant passer des Français, s'écrioient : *vivent les patriotes! anche san Genaro vuol esser patriota*. Enfin, si on les laissoit faire, le général napolitain ne retourneroit qu'avec ses malades, qui ne sont pas en petit nombre. L'embarquement s'opere, & demain nous espérons être débarrassés tout-à-fait.

De Plaisance, le 18 nivose.

Le roi de Sardaigne n'a pas encore dépassé Parme, où il est fort accueilli par le duc. Dans son déménagement rapide de Turin, il a laissé plusieurs objets précieux qu'on lui auroit probablement permis d'emporter; mais il n'a pas oublié plusieurs caisses pleines de reliques, d'agnus de scapulaires & autres choses également utiles dans un long voyage.

D A N E M A R C K.

De Copenhague, le 12 nivose.

Notre rade & le Sund sont couverts de glaces; ce qui empêche presque entièrement la navigation. Tous les vaisseaux anglais qui se trouvoient dans la rade d'Elseneur, ont mis à la voile pour la mer du Nord.

P R U S S E.

De Berlin, le 19 nivose.

Un des motifs qui portent le roi à se refuser constamment à entrer dans une nouvelle coalition, paroît être la certitude où il est que l'Autriche n'attend que le moment de nous voir en guerre avec la France pour faire sa paix avec elle, à quelque prix que ce soit; & nous laisser seuls sur la scène. La politique de notre cabinet est trop fine pour donner dans un piège aussi facile à voir.

Le roi étant indisposé, les plaisirs du carnaval ont été reculés de huit jours. On croit que cette indisposition n'est qu'une ruse pour se dérober aux ennuyeuses félicitations du nouvel an.

La disgrâce tant sollicitée du ministre comte de Hoyrn n'a pas eu lieu. Il est plus en faveur que jamais; & le présent d'une tabatiere de 80 mille francs n'étoit rien en comparaison de la lettre qui l'accompagnoit.

A N G L E T E R R E.

Extrait d'une lettre particulière écrite de Londres ,
le 14 nivose.

Aucun gouvernement ne connoît mieux que le nôtre l'art de faire mousser un succès & d'enflammer l'orgueil national, lorsque quelque avantage se présente. Et ce ne sont pas seulement les ministres & les gens en place, mais ce sont aussi les hommes privés, des hommes éclairés même qui entretiennent les erreurs & les folies populaires, quand elles servent leurs vues.

Lord L*** convenoit un jour qu'il n'y avoit gueres d'hommes de la multitude qui ne crussent qu'un anglais pouvoit battre à lui seul quatre français. — Non-seulement cela est ridicule, lui dit un français; mais c'est encore un préjugé funeste au perfectionnement social; car en nourrissant les haines nationales, il empêche le rapprochement que la raison & l'humanité devoient chercher à opérer entre les peuples. — Cela est vrai, répondit le lord; mais notre salut particulier est encore plus près de nous que le bien général des nations. Nous rions de ce préjugé populaire, mais il nous est utile. Comme il y a quatre français contre un anglais, cela sert à nous rapprocher un peu de l'équilibre.

Le Nil (pardonnez-moi la comparaison) inonde en ce moment l'empire de la mode, comme le terrain de l'Égypte en le fertilisant. Tout est devenu égyptien dans les vêtements. Les formes changent; mais le culte est le même. Les couronnes de chêne avec le nom de Nelson, que les dames ont portées quelque tems, sont remplacées par des bonnets enpyramides. Les spencers se sont transformés en corsets rayés de différentes couleurs, tels que les femmes du Nil en portent, à ce qu'assurent les marchandes de modes. On porte aussi des ceintures à la crocodile, & des bonnets à l'alligator. Aux coeurs & aux médaillons en or & en pierres, que les femmes avoient suspendus à des chaînes d'or sur leurs poitrines, elles ont substitué des ancrés: ce qui a donné lieu à des jeux de mots qu'on ne pourroit traduire. Nos élégans portent aussi des cravattes de col, rayées en bleu; car le bleu, qui est la couleur du matelot anglais, est à l'ordre du jour.

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

De Bruxelles, le 30 nivose.

La marche d'une partie des troupes russes vers la Bavière peut apporter des changemens dans la situation des armées françaises sur le Rhin. La plupart des troupes qui avoient successivement repassées sur la rive gauche, vont retourner sur les bords de la Nidda & de la Lahn. Déjà différens corps ont été reprendre leurs positions sur la rive droite.

On continue à exercer la plus active surveillance autour de la forteresse d'Ehrenbreitstein. On vient encore d'arrêter un individu qui cherchoit à s'y introduire. Il a été conduit à Coblenz, d'où il sera transféré à Mayence.

Les lettres de Wesel portent que, le 20 de ce mois; il est arrivé à Minden, en Westphalie, un général prussien venant de Berlin avec des instructions qu'on dit fort importantes. Aussi-tôt après son arrivée, tous les généraux de l'armée d'observation se sont assemblés en conseil de guerre. Ce général doit se rendre le 25 à Wesel, afin de visiter cette place, dont la garnison est doublée & où il se trouve des magasins d'approvisionnement pour six mois. Suivant les mêmes avis, l'électeur de Saxe a donné ordre à un corps de troupes, composé de quinze mille hommes, de se tenir prêt à marcher. On prétend qu'il

est destiné à aller joindre l'armée d'Empire sur les bords du Lech.

L'expédition contre les restes épars des rebelles de nos départemens se continue avec succès. Chaque jour on en détruit de petites bandes. Les généraux Béguinot & Jardon montrent la plus grande activité dans leurs opérations. Les troupes ne sont rebutées ni par le froid ni par la fatigue.

Le nombre des conscrits qui arrivent en cette ville est immense. Les transports se succèdent avec rapidité. Un nombre considérable d'officiers & de sous-officiers sont employés, dans cette commune, à exercer cette jeunesse qui n'attend que le moment favorable pour se signaler.

De tous les belges qui ont des capitaux sur la banque de Vienne, il n'en est pas un qui songe à se conformer à l'ordonnance du cabinet autrichien. C'est ici un concert de malédictions contre la maison d'Autriche; mais son opération n'en achève pas moins la ruine d'une grande quantité de familles qui se trouvent réduites à la misère.

DE PARIS, le 2 pluviôse.

La rigueur de la saison n'a permis de marquer la fête d'aujourd'hui par aucune cérémonie extérieure. Mais elle a été célébrée dans l'enceinte du Temple de la Victoire, (ci-devant Saint-Sulpice) avec la solennité accoutumée, & conformément au programme que nous en avons imprimé il y a quelques jours. Les membres du directoire, les ministres, toutes les autorités constituées, beaucoup de généraux, de militaires, & un concours nombreux de citoyens s'y étoient rendus. Le serment de haine à la royauté & à l'anarchie, a été d'abord prêté par le président du directoire, & répété avec enthousiasme par toute l'assemblée. Nous ferons connoître le discours que la Réveillère-Lépaux a prononcé à ce sujet. Il a été vivement applaudi.

— Le bruit s'est répandu hier qu'un courier d'Italie avoit apporté au directoire la démission du général Joubert, du commissaire Amelot, & de l'ambassadeur Rivaud. On ne donne aucun détail sur cette nouvelle très-peu vraisemblable.

— Le citoyen Botto, que les gazettes étrangères nous montrent en conférences à Vienne avec l'empereur & le baron de Thugut, est, dit-on, à Paris, dans son lit malade & fort souffrant.

— On assure que le roi de Prusse voulant donner une nouvelle preuve d'amitié au gouvernement français, a écrit au cabinet de Londres sur l'affaire des Irlandais arrêtés à Hambourg, & qu'il a demandé leur liberté.

— On sait que Berthier & Louis Buonaparte ont abordé à Tarente, (royaume de Naples) comme sur une terre amie. Le capitaine de leur vaisseau, à peine revenu de sa surprise, a refusé de se rendre; & par des manœuvres aussi habiles qu'audacieuses, il a réussi à sortir du port & à gagner le large. Après une traversée orageuse, il est arrivé dans un des ports de la Corse, d'où l'on a eu des nouvelles certaines des voyageurs, quoique les dépêches officielles dont ils sont chargés ne soient pas encore arrivées.

— Les petits-princes d'Allemagne paroissent résolus à faire tout-à-fait cause commune avec la France, plutôt que de manquer la paix, sans laquelle ils se sentent perdus.

— Le duc del Parque, un des plus grands seigneurs d'Espagne, est attendu sous peu à Paris. Il a déjà passé Bayonne. Il doit se rendre à Dresde comme ministre de la cour de Madrid.

— Vingt-sept accusés, faisant partie du reste des chouans qui ont infesté l'Aveyron, ont été jugés le 17 nivose. Cinq ont été condamnés à mort, deux aux fers, & deux à l'emprisonnement; ils se sont pourvus en cassation. Depuis leur jugement, on a fait plusieurs tentatives pour les faire évacuer.

Un courrier d'Italie a rencontré, à Bologne, le roi de Sardaigne & son cortège; il alloit, par Lucques, s'embarquer à Livourne.

— Les troupes antrichiennes avoient refusé le passage sur leur territoire à Trouvé, se rendant à son nouveau poste de Stutgard.

— Dix-huit bâtimens Anglais sortis de Lisbonne pour l'Angleterre, avec deux bâtimens de guerre & un cutter, ont péri corps & biens sur les côtes de Galice; un seul est parvenu à se sauver dans un petit port près de la Corogne.

— Un aide-de-camp du feu lord Filz-Gérald a été arrêté en Irlande, au moment où il s'étoit embarqué à Dublin sur un bâtiment neutre.

— Les émigrés français reprennent, dit-on, du crédit à la cour de Pétersbourg.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS
Présidence du citoyen LECLÈRE (de Seine & Oise).

Séance du 2 pluviôse.

La salle étoit préparée pour la fête; au-dessus du bureau, sur une draperie écarlate, on lisoit en lettre d'or, ces mots : *La souveraineté réside essentiellement dans l'universalité des citoyens.*

Des fleurs, des guirlandes, des festons, des arbustes paroiient l'intérieur de la salle.

La constitution étoit posée ouverte sur la tribune.

Le conseil entre au bruit d'une musique militaire & de plusieurs salves d'artillerie.

La musique exécute divers airs patriotiques.

Le président prononce un discours, dans lequel il voue à l'exécration, & ceux qui voudroient rétablir la royauté & ceux qui regretteroient les tems de l'anarchie.

Il retrace le tableau de la longue patience des républicains, qui long-tems ont cru que la liberté étoit compatible avec la royauté, mais qui, toujours trompés par un roi perfide, ont été obligés de fonder la république le 10 août.

La victoire n'a pas trahi leur courage; elle ne l'a pas trahi depuis dans tous les combats: les rois de Naples & de Turin sont tombés; l'orgueilleuse & traîtresse Angleterre tombera de même.

Ce discours sera imprimé à douze exemplaires.

Le président prête le serment de haine à la royauté & à l'anarchie, & d'attachement & de fidélité à la république & à la constitution de l'an 3.

Les membres, l'un après l'autre, prêtent le même serment.

La salle retentit des cris de *vive la République.*

La musique exécute divers airs patriotiques.

On chante les airs, *Dieu des Peuples; Allons enfans de la Patrie; le Chant du Départ*, &c.

La séance est levée aux cris de *vive la République* & au bruit du canon.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen GARAT.

Séance du 2 pluviôse.

A midi, l'artillerie & le son des fanfares de trompettes annoncent l'ouverture de la séance.

La salle est décorée de festons de verdure; la tribune est couverte d'un tapis de velours cramoisi, sur lequel est placé le livre de la loi.

Le président, après avoir tracé le tableau des crimes qui ont condamné Louis à l'échafaud, compare les jugemens qui ont condamné Charles I^{er}. & Louis XVI. Le roi d'Angleterre fut assassiné par des séditeux; Louis XVI a été jugé par les représentans immédiats de la France. La commission qui prononça sur le sort de Charles I^{er}, étoit toute dévouée à Cromwel, pas une voix ne se fit entendre en faveur de l'accusé qui n'eut même ni défenseurs ni conseils. Dans la convention nationale, au contraire, les opinions furent très-long-tems partagés, & ce ne fut qu'après le dépouillement du scrutin, qu'on reconnut que quelques voix seulement emportoient la condamnation. Les conseils & les défenseurs de Louis furent choisis parmi les gens les plus éclairés de la nation. L'un d'eux avoit été, à la vérité, ministre sous l'ancien régime; mais il étoit révérent par sa probité & ses lumières. Le second, celui qui siege dans cette enceinte, est célèbre par ses vastes connoissances dans la jurisprudence & par un jugement exquis. Le troisieme, qui s'étoit acquis déjà une grande réputation dans le barreau, étoit chargé de répandre dans le plaidoyer la chaleur & le pathétique qui convenoit à la situation. Vous voyez qu'il n'y a aucune analogie entre le procès de Charles I^{er}. & celui de Louis XVI.

Garat ajoute en terminant: Louis n'étoit pas né pour le crime, mais il trouva une couronne dans son berceau, & la royauté pervertit en lui les heureux dons qu'il avoit reçus de la nature. Il avoit témoigné à plusieurs époques de sa vie son aversion pour le mensonge & la perfidie. Mais les maximes corruptrices des cours lui persuaderent qu'on ne pouvoit conserver un trône que par les vices & les crimes, & la perfidie lui parut un besoin & le mensonge une vertu.

Garat prête le serment de haine à la royauté & à l'anarchie.

Le corps de musique exécute les airs de la liberté, l'artillerie se fait entendre.

Les membres montent successivement à la tribune & prêtent le serment.

La séance se leve au bruit du canon & des instrumens guerriers.

Code des loix relatives à l'enregistrement, timbre et patentes, contenant la copie textuelle de ces trois loix, les décisions du ministre des finances sur les patentes, & une table analytique & par lettres alphabétiques des dispositions de la loi sur l'enregistrement; par le citoyen Rippert. Prix, 2 fr. 50 cent. pour Paris & 3 francs fr. de port. A Paris, chez Saunois, rue de la Loi, n^o. 1251.

On trouve à la même adresse & moyennant le même prix, le Code hypothécaire, par le citoyen Rippert, employé dans la régie de l'enregistrement & des hypothèques.

A. FRANÇOIS